

Plan d'actions annuel 2025

Accessibilité numérique

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Schéma pluriannuel.....	2
3. Plan annuel.....	2
4. Mise à jour.....	3
5. Contact.....	4

1. Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

2. Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application d'OUTSCALE a été publié en septembre 2025 et est disponible à la consultation à cette adresse :

<https://fr.outscale.com/accessibilite>

3. Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2025 associé au schéma pluriannuel 2025 – 2027.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui seront mises en œuvre en 2025, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

La colonne « type » vient informer sur l'objet de l'action. Exemple de données attendues dans la colonne « Type » :

- Schéma pluriannuel (l'action va concerner le document « schéma pluriannuel »)
- Plan annuel (l'action va concerner le document « plan annuel », sa création, sa mise à jour)
- Audits (l'action va concerner la tenue d'audits)
- Organisation (l'action va concerner un élément de l'organisation de l'entité, par exemple la définition des procédures de marché)
- Conduite de projet (l'action va concerner la prise en compte opérationnelle de la démarche d'accessibilité)

La colonne « Actions » vient informer succinctement sur la nature de l'action.

La colonne « Détails » vient donner des précisions sur l'action (par exemple le périmètre concerné).
 La colonne « Mise en œuvre » indique alors la date ou la période de réalisation effective si réalisée, ou prévisionnelle.
 La colonne « Réalisé » reçoit la mention « réalisé » lorsque l'action a été menée à terme, "en cours", "à venir", "reporté".

Type	Actions	Détails	Mise en oeuvre	Réalisé
Audit	Auditer le site internet www.outscale.com avec le RGAA	Réalisé en avril 2025 par Access 42	2025	Réalisé
Schéma pluriannuel accessibilité	Créer le schéma pluriannuel 2025-2027		2025	Réalisé
Plan d'actions	Créer le plan d'actions 2025 et 2026		2025	En cours
Organisation	Mettre en place une formation RGAA	Pour des métiers cibles	2025	En cours
Organisation	Mettre en place un instance de suivi de la démarche d'accessibilité		2025	En cours
Opérationnel	Créer une alternative (description) aux images		2025	En cours
Opérationnel	Supprimer les titres des images décoratives		2025	En cours
Opérationnel	Donner des noms aux cadres <iframe>		2025	En cours
Opérationnel	Ajouter des flèches navigation aux sliders		2025	En cours

4. Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

5. Contact

Ce document est publié sous la responsabilité de la Direction Stratégie, RSE, Communication et marketing qui peut être contactée à l'adresse suivante : outscale.csr@3ds.com